



# YN CHRONIQUE

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

15-C Cholette, Gatineau (Québec) J8Y 1J5 819 776-5506 1 800 567-1282

Télécopieur : 819 776-2809 1 888 776-2809 Courriel : [info@s-e-o.ca](mailto:info@s-e-o.ca) Site internet : [www.s-e-o.ca](http://www.s-e-o.ca)

Vol. 23 numéro 7

18 mars 2008

## M e s s a g e   d u   p r é s i d e n t

### Invitation pour une conférence avec le Dr. Serge Marquis

Malgré les bancs de neige démesurés, rassurez-vous, le printemps approche. La semaine de relâche passée, nous voici maintenant engagés dans cette pente descendante qui nous mène vers la fin de cette année scolaire. Nous avons inclus dans cette édition du Syn chronique la nouvelle grille salariale qui s'appliquera à la 141<sup>e</sup> journée de travail, au début du mois d'avril.

Notre contrat d'assurances se termine à la fin décembre 2008. Nous vous consulterons bientôt afin de préparer le régime que nous voulons pour les années à venir. Nous entendons souvent dire que le prix à payer pour nos assurances est élevé comparativement à d'autres régimes. La raison principale est fort simple. Notre employeur n'y participe pas financièrement, ce qui laisse à chacun d'entre nous la responsabilité d'en assumer la totalité des primes. On peut donc comparer, mais il est difficile d'avoir des primes compétitives lorsque l'employeur ne partage pas le coût des primes avec ses employés.

Le mardi 15 avril 2008, nous organisons au cours de la journée, une formation SST (Santé et sécurité au travail) pour les personnes déléguées de nos milieux. Pour cette occasion, nous avons invité le populaire conférencier : le Dr Serge Marquis. Il y a longtemps que nous avons eu ce type d'événement SST au SEO et nous espérons que ce sera apprécié.

Nous avons également retenu les services du Dr. Serge Marquis en soirée pour une présentation gratuite pour nos membres et qui s'intitule *Travail, sens et plaisir : et si c'était possible...* Le mois d'avril est toujours laborieux avec nos élèves qui manquent parfois de motivation en cette période de l'année. Cette conférence vise donc à contrer l'épuisement au travail, à apprivoiser le stress et à régénérer nos batteries de pédagogue. Une belle soirée en perspective pour toutes les personnes qui oeuvrent dans le milieu de l'éducation.

Gaston Audet, Président

## Le SEO convie ses membres à une soirée avec le Dr. Serge Marquis

Le Dr. Serge Marquis a complété ses études de médecine en 1977. Il est devenu spécialiste en santé communautaire en 1982. Depuis plus de vingt ans, il s'intéresse à la santé des organisations. Il a développé un intérêt tout particulier pour le stress, l'épuisement professionnel et l'art de la reconnaissance. Le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais a donc retenu ses services le mardi 15 avril 2008 à 19h. Il a proposé au syndicat une conférence adaptée au milieu scolaire intitulée *Travail, sens et plaisir : et si c'était possible*. Il nous a fait parvenir ce court texte explicatif de sa présentation.

### SOMMAIRE

Message du président .....	1
Le SEO convie ses membres à une soirée avec le Dr Serge Marquis.....	2
Dates importantes à retenir.....	3
Échange poste à poste .....	3
Traitement .....	3
Assurances collectives .....	5
Retraite progressive .....	5
Prix de la relève Gaston-Lallement..	6

### Travail, sens et plaisir : et si c'était possible...

Nos vies se sont complètement transformées au cours des dernières décennies et les transformations se poursuivent à un rythme de plus en plus accéléré. Des bouleversements sociaux majeurs ont favorisé une multiplication des demandes auxquelles nous devons faire face. Nous sommes confrontés à des transformations sans précédent au niveau du travail, de la famille, des loisirs, des relations avec les enfants, etc... Des changements non désirés nous sont constamment imposés. Une accélération phénoménale des rythmes de production a créé une sollicitation jamais vue dans l'histoire de l'humanité. L'excellence, la performance et la réussite à tout prix orientent maintenant la manière dont nos quotidiens sont organisés. La réaction de stress n'en finit plus d'être déclenchée. Pouvons-nous, quelque part, nous protéger, assurer notre équilibre et retrouver l'autre? Sommes-nous en mesure de redécouvrir, au quotidien, l'essentiel? Est-il possible en ce monde, de continuer à grandir?



### Invitation spéciale aux membres du SEO

**Quand : le mardi 15 avril 2008 - 19h00**

**Où : Club de Tecumseh. 475 St-Louis, Gatineau**

**Prix : Gratuit pour les membres du SEO**

**5\$ pour les non-membres**

Pour en savoir plus sur la conférence, visitez le site web : [www.tortue-marquis.com](http://www.tortue-marquis.com)  
 Nous avons eu de bons commentaires de ses conférences et on vous attend nombreux.

Lyne Marsolais et Danièle Rocheleau, comité SST du SEO

## DATES IMPORTANTES À RETENIR

ÉVÉNEMENTS	COMMISSIONS SCOLAIRES	DATES
Demande de congé sans traitement (5-15.00) Demande pour se prévaloir du régime de mise à la retraite de façon progressive (5-21.00)	Toutes	Avant le 1 <sup>er</sup> avril
Avis de retour au travail pour l'enseignante ou l'enseignant en congé sans traitement (5-15.00)	C.S.C.V.	Avant le 1 <sup>er</sup> avril
Demande de mouvements volontaires, changements d'école, de discipline ou de champ (5-3.17).	C.S.D.	Au plus tard le 1 <sup>er</sup> mai
	C.S.P.O.	Avant le 1 <sup>er</sup> avril
	C.S.C.V.	Au plus tard le 1 <sup>er</sup> avril

N.B. : Bien que la convention ne prévoit aucune date pour demander un congé sabbatique à traitement différé, nous vous suggérons de procéder comme dans le cas d'une demande de congé sans traitement.

Louis Belcourt, vice-président en relations de travail

### ÉCHANGE POSTE-À-POSTE

Une enseignante au niveau primaire affectée à une école dans le secteur Hull (CSPO) souhaiterait échanger son poste avec une enseignante ou un enseignant du secteur Gatineau (CSD).

Louis Belcourt, vice-président en relations de travail

## TRAITEMENT

Les échelles de traitement sont majorées de 2% à compter de la 141<sup>e</sup> journée de travail de l'année 2007-2008 (CSD et CSPO le 2 avril et CSCV, le 3 avril).



**6-5.03<sup>1</sup> ÉCHELLE UNIQUE DE TRAITEMENT**  
**ANNUEL APPLICABLE**  
 Échelle unique

Echelon	Taux à compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire 2007-2008
1	35 757
2	37 084
3	38 411
4	39 954
5	41 667
6	43 458
7	45 321
8	47 268
9	49 290
10	51 407
11	53 610
12	55 911
13	58 309
14	60 805
15	63 417
16	66 137
17	68 973

**6-5.04 ÉCHELLE 20 ANS DE TRAITEMENT**  
**ANNUEL APPLICABLE**  
 Échelle 20 ans

Échelon	Taux à compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire 2007-2008
1	49 357
2	50 664
3	51 989
4	53 387
5	54 872
6	56 347
7	57 901
8	59 486
9	61 167
10	62 874
11	64 664
12	66 469
13	68 392
14	70 358
15	72 391

**6-7.03 A) La suppléante ou le suppléant occasionnel est rémunéré de la façon suivante :**

Durée de remplacement dans une journée	60 minutes ou moins	Entre 61 minutes et 150 minutes	Entre 151 minutes et 210 minutes	Plus de 210 minutes
Périodes concernées				
À compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire 2007-2008	35,75\$	89,38\$	125,13\$	178,75\$

**Enseignante ou enseignant à la leçon :**

Taux	16 ans et moins	17 ans	18 ans	19 ans
Périodes concernées				
À compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire 2007-2008	46,08\$	51,23\$	55,49\$	60,54\$

**Enseignante ou enseignant à taux horaire :**

Périodes concernées	Taux horaire
À compter du 141 <sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire 2007-2008	46,08\$

L'enseignante ou l'enseignant se voit attribuer l'échelon correspondant à son expérience, augmenté de :

- 2 échelons dans le cas de celle ou celui dont la scolarité est évaluée à 17 ans ;
- 4 échelons dans le cas de celle ou celui dont la scolarité est évaluée à 18 ans ;
- 6 échelons dans le cas de celle ou celui dont la scolarité est évaluée à 19 ans

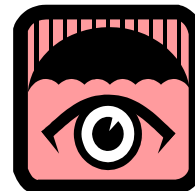
## ASSURANCES COLLECTIVES

En décembre dernier, le conseil fédératif de la FAE a décidé de lancer une consultation sur le régime d'assurances collectives afin de répondre aux besoins de ses membres. Cette consultation se déroulera en deux temps.

Dans un premier temps, la consultation portera sur l'appréciation du régime d'assurances collectives actuel et des besoins en regard de celui-ci. La période de consultation aura lieu entre le 20 et le 26 mars 2008.

Le questionnaire comprend trois sections :

- 1) Appréciation du régime d'assurances collectives ;
- 2) Modifications possibles à la structure du régime ;
- 3) Commentaires généraux.



Chaque section contient plusieurs questions et chacune d'elles est précédée d'une brève mise en situation.

Chaque enseignante et enseignant aura à répondre individuellement à un court questionnaire de 8 questions. Par la suite, vous devez remettre vos questionnaires complétés à la personne déléguée de votre école afin que celle-ci en fasse la compilation.

Dans un deuxième temps, après l'analyse des résultats de la première consultation, des propositions de modifications du régime d'assurances collectives seront adoptées par le Conseil fédératif puis vous seront soumises lors d'une deuxième phase de consultation. La conclusion de cette démarche permettra la mise en place d'un nouveau régime d'assurances collectives applicables à tous les membres de la FAE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Robert Guérin,  
vice-président

### RETRAITE PROGRESSIVE

Si vous avez l'intention de vous prévaloir d'une retraite progressive, vous devez en faire la demande à votre employeur avant le 1<sup>er</sup> avril. Une lettre type à cet effet se trouve dans le « Guide syndical : section lettres types p. 108 ainsi que sur le site web du S.E.O. section Conventions et sous-section Formulaires # 6 ». Vous devez être à 5 ans de votre retraite, car, à la fin de ces 5 ans, vous êtes **OBLIGÉ** de prendre votre retraite. Cependant, la retraite progressive peut durer moins de 5 ans. Votre salaire moyen n'est nullement affecté par cette retraite progressive. Elle vous permet de diminuer votre temps de travail (d'un maximum de 60%) tout en contribuant pleinement à votre régime de retraite. Une entente avec votre employeur est obligatoire.

Robert Guérin, vice-président

---

# PRIX DE LA RELÈVE GASTON-LALLEMENT

Concours de poésie Impératif français

## « Des mots pour se rencontrer... »

**Gatineau, le 16 mars 2008** – C'est à l'occasion de la Francofête qu'**Impératif français** a décerné son **Prix de la relève Gaston-Lallement** à des élèves et des étudiants de l'Outaouais ayant participé au concours de poésie Impératif français « Des mots pour se rencontrer... ».

Ce prix qui rend hommage à Gaston Lallement, membre fondateur et ancien président d'**Impératif français**, a été décerné au cours d'un déjeuner-causerie le dimanche 16 mars 2008, à 11 heures, à l'agora Gilles-Rochelleau de la Maison du Citoyen de Gatineau. Les lauréats ont aussi reçu une bourse de 100 \$ offerte par plusieurs organismes de l'Outaouais. Cette année, les lauréats et les lauréates sont :

### Écoles secondaires de l'Outaouais :

**Eduardo Pelletier-Vernooy**  
**Fériel Rahmani**  
**Djamila Saad**  
**Amélie Ethier**  
**Rosalie Gravel**  
**Marianne Bélanger**  
**Sylvie Constant**  
**Anna Finken**  
**Marc-André Forget**  
**Amélie Beauclair**  
**Camille Girard-Bock**  
**Mélissa Tanguay**  
**Gabrielle Couture**

### Bourses offertes par :

**Desjardins**  
**Desjardins**  
**Desjardins**  
**Desjardins**  
**Desjardins**  
**Desjardins**  
**Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais**  
**Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais**  
**Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais**  
**Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais**  
**Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais**  
**Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais**  
**Desjardins**

### Cégeps de l'Outaouais :

**Ariane Bourget**  
**Jean-Philippe Caron**  
**Kristian Richard-Morin**  
**Andréa Dupuis**

**Université du Québec en Outaouais**  
**Université du Québec en Outaouais**  
**Université du Québec en Outaouais**  
**Desjardins**

Source :

Jean-Paul Perreault  
 Impératif français  
 Tél. : 819 684-8460  
 www.imperatif-francais.org

Éric Bastien  
 Président du jury  
 Concours de poésie Impératif français